

DEC192427DR10

Décision portant nomination de M. Dominique BIELLMANN aux fonctions de personne compétente en radioprotection de l'UMR7104 intitulée Institut de Génétique et de Biologie Moléculaire et Cellulaire (IGBMC).

LE DIRECTEUR PAR INTERIM,

Vu le décret n°82-453 modifié du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu les articles R. 4451-103 et suivants du code du travail ;

Vu l'arrêté du 6 décembre 2013 relatif aux modalités de formation de la personne compétente en radioprotection et de certification des organismes de formation ;

Vu l'instruction n°122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu la décision n° DEC191948INSB du 18 juillet 2019 nommant M. Alain BERETZ directeur d'unité par intérim de l'UMR7104 intitulée Institut de génétique et de biologie moléculaire et cellulaire (IGBMC) ;

Vu le certificat de formation de personne compétente en radioprotection dans le secteur industrie/recherche option « sources radioactives scellées » (sources radioactives scellées, générateurs de rayons X et accélérateur de particules) délivré à M. Dominique BIELLMANN le 12/02/19 par APAVE Alsacienne ;

DECIDE :

Article 1er : Nomination

M. Dominique BIELLMANN, Ingénieur d'étude, est nommé personne compétente en radioprotection à compter du 19 juillet 2019.

Article 2 : Missions

M. Dominique BIELLMANN exerce les missions prévues aux articles R. 4451-110 et suivants du code du travail.

Article 3 : Communication obligatoire

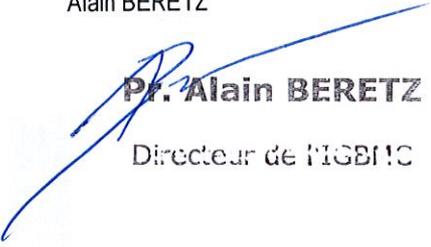
L'identité et les coordonnées de M. Dominique BIELLMANN sont portées à la connaissance de chaque personnel qui pourrait intervenir en zone contrôlée ou en zone surveillée.

Article 4 : Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

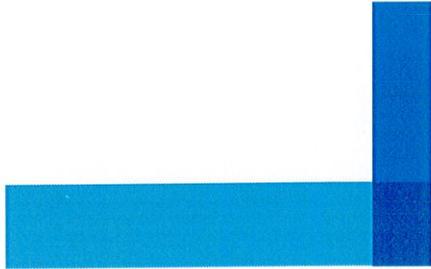
Fait à Illkirch, le 19 juillet 2019

Le directeur d'unité par intérim
Alain BERETZ



Pr. Alain BERETZ

Directeur de l'IGBMC



Visa du délégué régional du CNRS

Le délégué régional
Patrice SOULLIE

Visa du Président de l'Université de Strasbourg



Le Président
p.o Le Directeur Général des Services
de l'Université de Strasbourg

Frédéric DEHAN

Visa du délégué régional de l'Inserm

 **Inserm**

Inserm Délégation Régionale Est
Pour les régions Bourgogne,
Franche-Comté et Grand Est

Éric SIMON
Délégué Régional

